

un certain nombre de wagons-écoles conjointement avec les cours par correspondance. L'itinéraire de chaque wagon est de quelque 200 milles sur les réseaux ferroviaires du nord. Le wagon est laissé sur une voie de garage et les élèves de la région reçoivent à peu près deux semaines d'instruction avant que le wagon ne se rende à un autre endroit.

Inscription.—A l'échelon des écoles secondaires, l'inscription augmente depuis l'année scolaire 1944-1945, sauf en Saskatchewan. Les naissances enregistrées ces dernières années indiquent qu'en 1953-1954 l'inscription aux cours de la première à la huitième année aura passé de 1,712,662 à 2,307,000, une augmentation de 595,000; et tout indique qu'en 1960 l'augmentation pourrait atteindre 800,000. Une baisse peut survenir un peu plus tard. Une augmentation de 800,000 représente plus de 45 p. 100 de l'inscription totale des écoles élémentaires du Canada et 140 p. 100 de l'inscription élémentaire de la plus grande province, le Québec. Les classes supérieures à la huitième année commenceront à se ressentir des effets entre 1953 et 1955.

D'autres facteurs contribuent aussi à l'augmentation de l'inscription. Si les allocations familiales introduites en 1945 se traduisent très nettement par une fréquentation plus fidèle, elles retiennent également en classe jusqu'à la limite d'âge légale plusieurs élèves qui laissaient de quelques mois à deux ans avant de pouvoir légalement quitter l'école. L'importance croissante qu'on attache à l'emprise exercée par l'école, l'augmentation des moyens de transports aux frais publics, la construction de dortoirs dans certaines provinces, les subdivisions administratives plus grandes, l'établissement de high schools junior et d'écoles d'enseignement mixte, la vague d'immigration d'après-guerre venant d'Europe et des îles Britanniques, autant de facteurs qui contribuent à augmenter l'inscription scolaire.

Si l'on admet qu'il faut un instituteur pour trente élèves, il faudra 18,200 instituteurs de plus en 1953-1954. Ce chiffre ne tient pas compte de la rareté actuelle et donne une idée des besoins ultérieurs en classes, outillage et capitaux, sans parler du revenu nécessaire aux frais d'entretien. Dans certaines provinces, il est certain que toute la structure de la finance scolaire devra être modifiée, sinon réorganisée, en vue de faire face à la hausse.

Instituteurs.—La rareté d'instituteurs dans les écoles canadiennes, après la guerre, est devenue telle qu'en 1946 un instituteur sur dix enseigne en vertu d'un permis dans toutes les provinces à l'exception du Québec. En 1947, toutefois, le nombre de permis émis diminue de 246. En dépit de l'échelle sans précédent des appointements, les instituteurs continuent de quitter la profession en grands nombres. Les données de l'Ontario pour 1947 montrent que 31 p. 100 de ceux qui abandonnent l'enseignement passent à une autre profession, tandis que 30 p. 100 l'abandonnent pour se marier. Par contre, à compter de 1946, l'inscription dans les écoles normales commence d'augmenter.

Les trois quarts environ des 70,000 instituteurs dans les écoles publiques du Canada sont des femmes. Avant la guerre, les hommes formaient à peu près 29 p. 100 du total. Dans les écoles secondaires la proportion d'hommes par rapport aux femmes est plus élevée que dans les écoles primaires.

Dans toutes les provinces des appointements minimums ont été établis et, dans la plupart des cas, les instituteurs touchent plus que le minimum. Ces dernières années, des échelles d'appointements ont été établies sur la base de la circonscription